

- Actu
- Organisation du partage de bureau
- Si tu as froid...

ZE bulletin d'information de la section **CFDT** de l'ADEME que le monde entier (et même au-delà !) vous **Z**envie

Actu... Échanges avec le Président en CSE le 17 janvier 2023

Le président Ravignon nous informe qu'il prend le temps lors de ces déplacements (entre autres) de faire une phase de diagnostic sur l'adéquation missions / moyens pour le cas échéant remonter au créneau afin d'obtenir des moyens supplémentaires (déjà demandés pour le fonds vert). Il projette également de rencontrer tous les préfets lors de ses déplacements en région. C'est louable, mais a-t-il vraiment le choix de ne pas rencontrer les supérieurs hiérarchiques des directeurs régionaux ?

Compte tenu de l'importance de l'ADEME dans la transition écologique, il considère que nous n'avons donc pas le droit à l'échec. Lequel ne permettrait pas au pays d'être aux rendez-vous internationaux.

La CFDT a profité de cet échange pour lui rappeler que l'ADEME est synonyme d'innovation et d'expertise. Que les emplois de demain seront les résultats des travaux précurseurs que nous menons aujourd'hui avec les territoires, entreprises, laboratoires, etc. Nous lui avons également fait savoir que, certes abandonner des missions est toujours difficile, mais l'ADEME peut abandonner la massification au profit d'autres organismes. Nous lui avons signalé que la plupart des salariés sont à l'ADEME par conviction et qu'il lui faudra entretenir cette motivation.

Le président semble avoir entendu et souhaite pérenniser la qualité d'expertise de l'ADEME. Chiche !

Projet d'organisation du partage de bureau

Les règles ont changé : en CSE, on ne nous parle plus de m²/poste de travail mais par « résident en ETP ». Trop mignon... on se croirait à l'économat d'un EHPAD(EME) ! L'idée de la direction est de planifier la mise en œuvre des partages de bureau, pour la fin janvier 2023, en fonction du ratio effectif/m², organisé à l'échelon des unités de gestion.

L'objectif n'est pas le flex office partout, néanmoins... la DETSI préférerait cette solution, plus simple à mettre en œuvre, et affirme savoir que les salariés déjà en flex office en sont très satisfaits... La direction, qui avait promis qu'à l'ADEME nous n'aurions pas de « flex » mais du partage de bureaux, se prend les pieds dans son discours passé mais bon, on n'est plus à un reniement près.

La CFDT a rappelé son opposition au flex office qui engendre contraintes, perte de qualité de vie au travail (pourtant si chère à notre DRH...) et d'inévitables impacts sur la santé.

Si tu as froid dans ton bureau, n'ouvre pas le robinet du radiateur, et surtout ferme-la !

Il était une fois un site de l'ADEME où, la froidure venue, la température des bureaux chuta brusquement.

Le marchand de bois, fort occupé, ne s'en occupa pas tout de suite.

Une pauvre bougresse, fort marrie d'être ainsi frigorifiée, signifia son mécontentement au livreur de bois sur un ton insuffisamment amène.

Les bureaux restant froids, prenant son courage à 2 mains, elle força un peu la consigne.

Mal lui en prit ! La direction de l'ADEME en prit ombrage, et lui signifia par courrier recommandé, qu'elle devait respecter les oukases que le roi Jupiter avait établis, depuis son lointain palais de l'Élysée, en matière de sobriété.

Et lui donna avertissement.

Pendant ce temps-là, tout le bâtiment grelottait, la commande de bois ne suffisait pas même à atteindre la température requise.

Se rendant compte de son excès, le chauffagiste compléta la commande afin de chauffer tout le palais à la bonne consigne.

Mais la direction de l'ADEME maintint quand même

l'avertissement à la gaillarde.

Morale de l'histoire

À l'ADEME, la sobriété a bon dos.

Si tu as froid, pense qu'il fait chaud !

La bobinette, tu ne cherras pas,

Et à l'avertissement, tu échapperas !



Retour de l'enquête sur les choix de télétravail

Cette enquête a eu un très fort taux de réponse.

58% des répondants (654 salariés) ont choisi 60% de télétravail

32% (352 salariés) ont choisi 40% de télétravail

10% (115 salariés) ont choisi 20% de télétravail